

santé et à la vitalité du Canada. A cet égard, il faut donner aux autochtones le moyen de décider s'ils veulent suivre leur mode traditionnel de vie, se joindre au reste de la société canadienne ou faire un compromis en choisissant les meilleurs aspects de ces deux solutions. Nous devons pour cela favoriser une expansion valable de chaque secteur économique.

J'ai établi pour nous guider un ensemble de critères conformes à ces objectifs. D'abord, l'expansion économique doit tenir compte de tous les besoins des habitants du Grand Nord. Elle doit être conçue en fonction d'une population autochtone jeune, et dans bien des cas majoritaire, répartie surtout dans de petites localités isolées. Elle doit viser à promouvoir la viabilité économique et sociale de ces localités.

Deuxièmement, il faut créer des emplois non seulement pour les jeunes qui se joignent à la main-d'œuvre active, mais aussi, et c'est encore plus important, pour la main-d'œuvre actuelle et ces emplois doivent tenir compte du désir des autochtones de poursuivre leurs activités traditionnelles. Il ne faut pas leur demander de choisir entre la société moderne et la société traditionnelle.

Troisièmement, l'expansion économique doit être diversifiée et décentralisée. Si nous pouvons établir un meilleur équilibre dans le domaine de l'activité économique, les habitants du Grand Nord cesseront de compter uniquement sur certains projets importants et un ou deux secteurs économiques.

Quatrièmement, il nous faut promouvoir et renforcer les initiatives de l'entreprise privée dans le Grand Nord, et cela ne s'applique pas uniquement aux compagnies importantes, mais aussi aux petites entreprises et aux coopératives, de même qu'aux chasseurs, aux trappeurs et aux pêcheurs.

Cinquièmement, il faut préserver et protéger l'environnement en favorisant des méthodes efficaces de conservation des ressources. Le Nord devrait donner l'exemple en trouvant des moyens de tirer le maximum des ressources locales.

Je le répète, pour maintenir l'équilibre socio-économique du Nord, il faut étudier attentivement chaque secteur économique. Le budget tient compte de cette nécessité en examinant les divers aspects de l'économie. Comme l'a fait remarquer le ministre des Finances, il est indispensable que nous restions concurrentiels et que nous renforçons nos efforts pour favoriser les investissements et l'expansion économique dans toutes les régions du pays.

Les changements à l'égard du crédit d'impôt à l'investissement et des déductions pour les mines constituent deux mesures extrêmement importantes qui stimuleront le secteur primaire dans le Nord. Le crédit d'impôt à l'investissement est porté, indéfiniment, de 7.5 p. 100 à 10 p. 100 pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. On accorde également un crédit de base de 7 p. 100 pour les investissements dans le transport ferroviaire, maritime, aérien et routier. Les déductions actuellement permises au titre de la recherche et du développement dans le secteur minier sont portées de 30 p. 100 à 100 p. 100. Pour les nouvelles mines, le coût des locaux et des actifs sociaux donnera droit à l'épuisement gagné, et l'amortissement accéléré du matériel de lutte contre la pollution sera prolongé indéfiniment.

On a souvent dit que le sort du Nord était lié à celui de l'industrie minière. C'est une idée peut-être un peu simpliste mais passablement vraie qui tient compte de la place prépondérante qu'occupe l'industrie minière dans la vie économique

et sociale du Nord. Ces mesures aideront les secteurs des mines et des transports. Ces changements devraient permettre aux nouvelles mines du Nord d'économiser plusieurs millions de dollars d'impôt.

Ce budget répond particulièrement aux besoins du Nord. A l'époque préhistorique, les ressources ont été réparties à des endroits pas toujours pratiques pour l'homme moderne. Autrement dit, il faut bâtir des mines là où il y a du minerai et c'est par pur hasard qu'il se trouve dans les régions peu peuplées du Nord. En englobant le coût des locaux dans les déductions pour épuisement ne fournit-on pas au Nord les conditions idéales pour se lancer dans de nouvelles entreprises minières?

L'économie du Nord est certes quelque chose de fragile. Trente p. 100 de tous les emplois du secteur privé sont dans l'extraction minière, et cette situation nous contraint à être à l'écoute des besoins de cette industrie tout en ne perdant pas de vue la nécessité de diversifier les activités. A cette fin, le crédit d'impôt à l'investissement de 7 p. 100 applicable au matériel de transport pourrait avoir des incidences sur plusieurs aspects des transports dans le Nord. La compagnie White Pass and Yukon Corporation, dont le matériel ferroviaire a besoin de nombreuses améliorations, pourrait s'en prévaloir. Par exemple, pour un investissement de six millions de dollars, cette société pourrait réclamer un crédit d'impôt de \$420,000. Certaines compagnies d'aviation du Nord peuvent avoir besoin de matériel neuf ou plus efficace. Le crédit d'impôt devrait les inciter à acheter ces avions, améliorant le service qui est essentiel aux localités séparées par des distances énormes.

Nous reconnaissons l'importance de la prospection pétrolière et gazière dans les régions reculées en prolongeant jusqu'au 31 décembre 1981 les stimulants au forage. Ce délai donnera aux Canadiens la possibilité de poursuivre leur participation aux programmes de prospection et donnera aux entreprises qui se livrent à cette activité dans les régions nordiques une nouvelle source de capital canadien. Cela est particulièrement important au moment où la prospection s'étend au large, par exemple dans la mer de Beaufort et dans le bassin de Sverdrup; on dépensera peut-être 40 millions de dollars ou plus dans chacun de ces secteurs.

● (1602)

De plus, on ne doit pas oublier que si le gaz naturel des îles de l'Arctique est mis en exploitation grâce aux navires-citernes transportant du gaz naturel liquéfié, le crédit d'impôt à l'investissement constituera à la fois une mesure encourageante une mise en exploitation plus rapide des gisements gazifères et un encouragement de plus à la construction de ces navires au Canada.

Monsieur l'Orateur, on devrait reconnaître maintenant que l'attention soutenue que le gouvernement a manifesté par ce budget et d'autres mesures suscite un renouveau de confiance chez les personnes qui habitent le Nord ou qui s'y intéressent. Comme je l'ai déjà dit, le budget répond aux besoins fondamentaux et complète les initiatives déjà prises par le gouvernement.

Je pense ne pas me tromper en disant que les relations que j'entretenais avec les industries minières étaient beaucoup moins cordiales, au début de la présente année, qu'elles ne le sont aujourd'hui. Je dois avoir la modestie de reconnaître que ce revirement est en grande partie dû au budget.